

Nachrichten : verschiedene Mitteilungen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **22 (1920)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nachrichten.

Verschiedene Mitteilungen.

Une prétendue fontaine romaine de Jupiter à Genève. Notre connaissance de la Genève romaine s'accroît petit à petit, grâce aux travaux d'érudits que nous sommes heureux de féliciter de leur zèle et de leur science. Il y a quelques mois, M. R. Montandon déblayait un four à briques près de Dardagny, déjà signalé par M. B. Reber, et en relevait soigneusement le plan ¹⁾; il étudiait «Le commerce des vins dans la Genève des premiers siècles et l'origine de notre vignoble» ²⁾; puis M. L. Blondel entreprenait des fouilles sur l'emplacement d'une villa romaine au Parc de la Grange (Eau-Vives) et en montrait, par un plan méthodique, l'importance, négligée par les premiers fouilleurs ³⁾. Aujourd'hui, le même savant, dans son ouvrage sur «Les Faubourgs de Genève au XV^e siècle» ⁴⁾, consacre incidemment quelques lignes à la topographie romaine de Genève ⁵⁾, et donne un plan précis des fouilles faites jadis dans le quartier des Tranchées, avec une liste des objets découverts ⁶⁾.

Toutefois il est une de ses assertions qu'il convient de relever: à l'adopter, *on risquerait d'introduire dans la topographie de la Genève romaine un élément erroné, et de croire à l'existence d'un monument fictif.*

Il existait au XV^e siècle, dans le faubourg Saint-Léger, une fontaine aux eaux abondantes. «Son origine est certainement romaine. En 1359, dans une reconnaissance de Robert Peyrolier, on lit que son terrain est situé *in territorio de Palacio supra fontem de Joven*, soit de Jupiter. Cette même mention se retrouve dans un acte de 1423. Ces textes nous prouvent qu'une tradition constante attribuait à cette fontaine une origine romaine, et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'elle était située au bord de la grande voie impériale» ⁷⁾.

Certes, la Genève allobroge et romaine devait posséder des fontaines, dont l'emplacement a pu persister à travers les siècles, et elle a connu le culte des eaux et des sources ⁸⁾, qui a laissé des survivances dans les traditions populaires. Le culte de Jupiter y est aussi attesté par des inscriptions ⁹⁾. Mais les textes des XIV^e et XV^e siècles autorisent-ils M. L. Blondel à certifier l'origine romaine de la fontaine en question, et son attribution à Jupiter?

En réalité, le mot *Joven* ne concerne pas le dieu et ne dérive pas du latin Jupiter, Jovis. Ce n'est point une survivance linguistique, c'est bel et bien un mot français. Dans la langue du moyen-âge, *joven*, ou *jovens*, *jovent*, *jovente*, *jovant* (aussi *juv-*, *jouv-*), est un substantif, dérivé de *juventus*, *juventa*, qui signifie jeunesse. On pourrait citer à l'appui de nombreux passages d'auteurs

¹⁾ Communication Société d'Hist. et d'arch. de Genève, 1919.

²⁾ Communication Société d'Hist. et d'arch. de Genève, 16 janvier 1919.

³⁾ *ibid.*, 1919.

⁴⁾ *Mém. Soc. d'Histoire et d'Arch. de Genève*, série 4^e, V, 1919.

⁵⁾ Mentionnons les détails suivants: route de Vienne à Genève, p. 47; route de Carouge, p. 59; Carouge (Quadrivium), p. 59, et monuments qui y ont été trouvés; tombes de Marcus Carantius Macrinus, p. 60; de Decimus Julius Modestinus, p. 61; autel de Jupiter, p. 57, 61; arc romain près de l'Arve, qui subsistait encore en 1476, p. 57; faubourg Saint-Victor à l'époque romaine, p. 66, 68.

⁶⁾ *ibid.*, p. 64—5, pl. I.

⁷⁾ *ibid.*, p. 49.

⁸⁾ Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Institut national genevois, XLII, 1917, p. 270 sq.

⁹⁾ *ibid.*, p. 427. L'autel de Jupiter, ci-dessus mentionné.

écrivait à la même époque que les scribes auxquels sont dues les mentions de cette fontaine¹⁾. En voici un :

« Plus tost feroit l'on retourner en sus
Les grans fluves decourans à la mer
Et revenir en *joven* les chenus... »²⁾.

« *Fons de Joven* », *fontaine de Joven*, de *Jouvent*³⁾, de *Jouvence*, c'est tout un; c'est la fontaine qui donne la jeunesse à ceux qui boivent de son eau ou qui s'y plongent, et les scribes genevois des XIV—XV^e siècles, au lieu de traduire en bon latin, *Fons juventutis* ou *juventae*, ont conservé le nom propre sous la forme française, habituelle, qu'on lui donnait alors, ce qu'ils ont souvent fait⁴⁾.

Qu'une fontaine de Genève ait été appelée « fontaine de Jouvence », rien d'étonnant à cela, étant donné le grand rôle de cette légende au moyen-âge, les nombreux auteurs qui la citent, et la croyance populaire, persuadée de l'existence de cette source fabuleuse. D'après M. Hopkins, qui lui a consacré une étude spéciale⁵⁾, la notion en apparaîtrait en Occident pour la première fois dans les originaux du Bestiaire de Philippe de Thaon, guère plus anciens que le II^e siècle de notre ère. Mais il faut descendre jusqu'au XII^e siècle pour trouver la mention d'une vraie fontaine de Jouvence, qui dès lors se répand rapidement dans toute l'Europe. La légende serait d'origine indienne, pense cet auteur, et c'est toujours en Orient qu'on plaçait cette fontaine fabuleuse, si bien que les Espagnols, quand ils découvrirent l'Amérique, les Indes Occidentales, étaient persuadés de devoir l'y trouver. On peut se demander toutefois s'il est nécessaire de localiser ce mythe en Inde, et de le faire venir de cette contrée en Occident, puisque l'antiquité classique a connu elle aussi cette donnée, sans doute, universelle⁶⁾, et a cru, parallèlement à l'arbre de vie, à la fontaine, au vase, contenant l'eau de la vie et du rajeunissement⁷⁾ doit le souvenir subsister, depuis la Chaldée, à travers le monde gréco-romain et le moyen-âge, jusque dans les traditions et les contes populaires actuels⁸⁾. Comme le dit M. Maspero : « La Chaldée est certainement un des points d'où elles (les deux conceptions de l'arbre de vie et de la Fontaine de Jouvence), se sont répandues sur le monde »⁹⁾.

Pour quel motif la fontaine du faubourg Saint-Léger rappelait-elle par son nom la légende aimée ? Nous ne le savons. Elle formait un petit édifice, dont il est fait mention plus d'une fois¹⁰⁾, et qui devait avoir une certaine importance architecturale, puisqu'on le répare, et qu'on décide, en conduisant les eaux à un autre endroit, de construire la nouvelle fontaine sur le modèle de l'ancienne. Quel en était l'aspect ? M. Blondel pense qu'elle était « assez semblable peut être à la fontaine dite de César à Veyrier », mais cette comparaison lui est sans doute suggérée uniquement par l'origine antique de celle-ci, et la prétendue origine romaine de la « fontaine de Joven »¹¹⁾. Puisque

¹⁾ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 1885, s. v. Jovent (nombreux exemples); La Curne de Sainte Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancienne langue française*, 1880, s. v. Jouvent, jovens; Du Cange, *Glossarium*, s. v. Jovens, etc.

²⁾ Ms. Genève, 179bis; Ritter, *Poés. des XIV—XV^e siècles*, p. 19; Godefroy, *l. c.*

³⁾ « Fontaine de Jouvent », *Fabl. m. de S. Germain*, f. 89c; cf. La Curne de Sainte Palaye, *l. c.*, s. v. Jouvent.

⁴⁾ ex. « in camera dicta de Fernay (de Ferney) », Blondel, p. 99; « Johannes Mistralis et Hugoneta ejus uxor de Frontonex »; « Johanen Mistralis de Frontonnay domicellus » (Frontenex), *ibid.*, p. 110, etc.

⁵⁾ Hopkins, *The Fountain of Youth*, *Journal of the american oriental Society*, XXVI, 1905, p. 1 sq.

⁶⁾ ex. chez les Indiens; à Tahiti, Sébillot, *Le Folklore*, p. 99.

⁷⁾ Wünsche, *Die Sagen vom Lebensbaum und Lebenswasser*, *Altorientalische Mythen*, Ex Oriente Lux, 2—3; cf. *Journal asiatique*, 1909, 13, p. 216; Jeremias, *Die babylonisch-assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 89 sq.

⁸⁾ ex. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, I, p. 40, l'eau qui ressuscite.

⁹⁾ Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 583, note 1.

¹⁰⁾ Blondel, p. 49—50.

¹¹⁾ Sur la fontaine de César, Deonna, *Les croyances*, p. 276, référ.

cette dernière n'a rien d'ancien, on peut croire qu'elle était conçue sur le modèle d'une fontaine du moyen-âge. On pourrait recourir à l'iconographie chrétienne, qui a volontiers, du XIV^e au XVI^e siècle, représenté le thème mystique de la *Fontaine de Vie*, apparenté à celui-ci et fusionné avec lui¹⁾: sur ces images, vitraux, peintures, reliefs, une grande vasque, souvent délicatement moulurée, et parfois surmontée d'une construction, porte la Croix, et se remplit du sang du Crucifié, auquel viennent s'abreuver les pécheurs, pour se purifier²⁾. Les auteurs de ces images ont pu s'inspirer des monuments qu'ils avaient sous les yeux, et peut-être plus spécialement des fontaines publiques dénommées comme la nôtre.

On remarquera que, dans le même faubourg Saint-Léger, à peu de distance de la *Fontaine de Jouvence*, dont l'eau rajeunit et ressuscite, s'élevait au XV^e siècle le couvent de Notre Dame de Grâces³⁾, célèbre par ses miracles de résurrection, supprimés en 1535⁴⁾. Faut-il établir une relation entre les deux faits?

Genève, juillet 1919.

W. Deonna.

¹⁾ Le thème de la Fontaine de Jouvence s'est en effet amalgamé avec d'autres thèmes analogues, et avec des données chrétiennes, Hopkins, *l. c.*

²⁾ Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen-âge*, p. 103sq.; Bréhier, *L'Art chrétien*, 1918, p. 166.

³⁾ Blondel, p. 52.

⁴⁾ En 1504, deux pendus, déposés au couvent, y reviennent à la vie, et l'on exploite ce miracle; on s'y fait une spécialité de ressusciter les enfants morts. Sur ces miracles, Froment, *Actes et gestes*, p. 151—3; Jeanne de Jussie, *Levain du calvinisme*, p. 24, 68, 87, 89; cf. Grenus, *Fragments biogr. et hist.* (1535—1792), 1815, p. 1 (année 1535); Galiffe, *Genève historique et archéologique*, I, p. 210; suppl., p. 116; Gaudy-Le Fort, *Promenades hist.* (2), I, 1849, p. 100—2; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879—88, p. 365, note 61; XXII, 1886, p. 267—8; Blondel, *op. l.*, p. 54, 55.

Preis jährlich 10 Fr. — Man abonniert bei dem Schweizerischen Landesmuseum, den Postbureaux und allen Buchhandlungen. Den Kommissionsverlag für das Ausland besorgt die Buchhandlung Beer & Co. in Zürich.

Beiträge und Mitteilungen beliebe man unter der Aufschrift „Anzeiger“ an die *Direktion des schweizerischen Landesmuseums in Zürich* zu richten.

Redaktionskommission: Prof. Dr. H. LEHMANN. Vize-Direktor Dr. VIOLLIER. Prof. Dr. J. ZEMP.

Buchdruckerei BERICHTHAUS, Zürich.